

Compte-rendu de la Commission Permanente du jeudi 30 novembre 2006

ACTION ECONOMIQUE

Subventions OPAC de la Meuse – SA VTB 55 – année 2006

Pour contribuer à des programmes de réhabilitation engagés et réalisés nécessitant d'en faciliter le financement, octroi d'une subvention de **152 500 €** à l'OPAC de la Meuse pour la réhabilitation de 40 logements, situés à LIGNY-EN-BARROIS et **152 500 €** à la SA d'HLM VTB55 pour la réhabilitation/résidentialisation de 144 logements, situés à VERDUN.

SOLIDARITE

Contribution au fonds de compensation du handicap du Département

Institué par la loi du 11 février 2005 relative au handicap, le fonds départemental de compensation est chargé d'accorder des aides financières destinées à permettre aux personnes handicapées de faire face aux frais liés à leur handicap restant à leur charge, après que les intéressés auront fait valoir l'ensemble de leurs droits.

Concernant la mise en place de ce fonds, la Commission Permanente :

- accepte le règlement intérieur du fonds départemental de compensation du handicap et la fiche de renseignements complémentaires ;
- autorise le Président du Conseil Général à signer la convention cadre relative aux modalités d'organisation et de fonctionnement du fonds départemental de compensation du handicap ;
- autorise le Président du Conseil Général à signer la convention relative à la gestion du fonds commun par la Maison départementale des personnes handicapée ;
- autorise le versement d'une somme de **18 400.59 €**, correspondant au reliquat de la dotation 2006 du fonds d'aide au maintien à domicile, à la Maison départementale des personnes handicapées au titre de l'année 2006, correspondant à la contribution de notre collectivité au dit fonds départemental,
- désigne les représentants pour siéger au comité de gestion :

Titulaire : le Chef du Service Dépendance Handicap
Suppléant : le responsable du bureau des prestations d'aide sociale

Associations à caractère social et associations caritatives – Subventions de fonctionnement /année 2006 – Subventions exceptionnelles

Associations à caractère social pour un montant total de **9 100 €**

Secours Catholique de la Meuse : **7 100 €**
Association Alzheimer 55 : **2 000 €**

Associations caritatives pour un montant total de **45 000 €**

Les Restos du Cœur : **10 000 €**
Le Secours Catholique : **10 000 €**
La Croix Rouge : **10 000 €**
Le Secours Populaire Français : **10 000 €**
Les Equipes St Vincent de Paul : **5 000 €**

ROUTES

Programmation physique partielle Plan Grands Travaux – Autorisation de lancement et signature de marché public – Co-maîtrise d'ouvrage

Dans le cadre du Plan Grand Travaux, l'Assemblée Départementale avait procédé partiellement à l'individualisation de programmations physiques sur les autorisations de programmes votées. Certaines sommes restaient à individualiser, et tout particulièrement sur les volets « *Opérations liées à la Gare TGV* » et « *Amélioration de la desserte locale* ».

Opérations liées à la Gare TGV

Etudes pour 644 569 € :

Suppression du passage à niveau (P.N. n°107) à Fains les Sources

Acquisitions foncières pour 70 000 € :

Aménagement de la zone de proximité de la gare TGV. Il s'agit d'un complément pour les acquisitions foncières. Nous avons déjà individualisé, lors de la Commission Permanente du 13 juillet 2006, pour l'année 2006, sur ce même programme, 275 080 €

Travaux pour 1 812 200 € :

Echangeur A4 à Auzéville pour règlement des travaux à la SANEF (complément) déjà individualisé pour l'année 2006, sur ce même programme, **1 500 000 €**

Pour mémoire, en 2006, le montant total du Programme « *Opérations liées à la Gare TGV* » s'élève à **16 800 000 €**. Il reste donc **1 993 151 €** à individualiser sur ce programme.

Amélioration desserte locale

Travaux et acquisitions foncières (compléments) pour 70 950 € :

RD105C : Calibrage de chaussée à 5.50 m de la RD105 à Saint Pierrevillers

RD114 : Calibrage de chaussée à 5.50 m de Mogeville à la RD65

Pour mémoire, en 2006, le montant total du Programme « *Amélioration de la desserte locale* » s'élève à **6 000 000 €**. Il ne reste donc plus de somme à individualiser au titre de la programmation physique 2006 sur ce programme.

La Commission Permanente a donc décidé d'arrêter la programmation physique partielle des investissements routiers 2006 relative au Plan Grands Travaux sur le programme « **Opération liées à la Gare TGV** » pour un montant de **2 526 769 €, 1 933 151 €** restant à individualiser et sur le programme « **Amélioration de la desserte locale** » pour un complément de **70 950 €**.

Cofinancement des études d'avant projet

Le passage à niveau n° 107 de FAINS LES SOURCES, situé à l'intersection de la ligne de chemin de fer Noisy le Sec - Strasbourg (km 251,009) et de la RD 994 est équipé d'une signalisation automatique lumineuse et sonore complétée par deux demi-barrières à fonctionnement automatique avec îlot central.

Il est situé entre Bar-le-Duc et Fains-Véel sur un axe particulièrement fréquenté (8200 véhicules / jour). A cet endroit, le profil routier forme un "S" et un dos d'âne. Plusieurs accidents ou incidents ont été constatés au cours de ces 10 dernières années.

Ce passage à niveau étant répertorié comme préoccupant RFF et le Département de la Meuse la **Commission Permanente autorise la signature de la convention avec Réseau Ferré de France destinée à permettre de financer l'exécution des études d'avant projet visant sa suppression, ainsi que l'élaboration des dossiers nécessaires aux procédures loi sur l'eau et d'enquête préalable à la D.U.P.**

Raccordement de caniveaux 2006 – 4^{ème} attribution

RD 106, commune de **Dommary-Baroncourt**, subvention accordée : **55 671,72 €**

EDUCATION

Bourses d'enseignement supérieur 2006/2007

Attribution de bourses départementales de l'Enseignement Supérieur, au titre de l'année universitaire 2006/2007 pour un montant de **77 470 €** répartis entre **162 étudiants**.

Prêts d'Honneur aux élèves Assistants de Service Social

Attribution de prêts d'honneur, **consentis pour 3 années d'études, à 3 étudiants en formation d'assistant de service social** pour un montant total de **56 705,44 €**.

Action départementale en faveur des écoles

Les subventions suivantes, d'un montant total de **235 793,35 €** sont accordées :

Collectivités	Nature de l'opération	Subvention (€)
Codecom TRIAUCOURT VAUBECOURT	Solde de la construction du groupe scolaire de NUBECOURT	33 527,30
BEUREY/ SAULX	Aménagement d'un espace de jeux couverts dans la cour de l'école de BEUREY SUR SAULX	1 855,05
Codecom TRIAUCOURT VAUBECOURT	Réhabilitation et extension du groupe scolaire de TRIAUCOURT	160 000,00
STAINVILLE	Restructuration extension du groupe scolaire de STAINVILLE	40 411,00

Travaux réalisés dans les cités mixtes meusiennes au titre de l'année 2005

Collège « Raymond Poincaré » de BAR LE DUC : **1 127,08 €**
Collège « Alfred Käsler » de STENAY : **4 342,19 €**

Aide à l'immobilier d'Entreprise – Octroi de subventions

11 749 € à la Sarl **ISO 55** à **HAIRONVILLE** engagée dans un programme d'investissements immobiliers : acquisition et aménagement d'un bâtiment de production (sur justification d'une dépense immobilière éligible de 69 114 € HT)

69 219 € à la société de crédit-bail **PICARDIE BAIL**, pour la construction d'un bâtiment portée par la **SAS CONDITECK** (sur justification d'une dépense éligible de 723 345 € HT)

200 000 € à la **CODECOM** du Centre **Argonne** au titre de la construction d'un bâtiment sur la zone d'activité du Bas de la Roulie à Clermont-en-Argonne mis à la disposition de l'entreprise **REALMECA**.

Aide à départementale à l'emploi

25 000 € à la **SAS KOSTKA** Faïenceries de Saint-Mihiel pour la création de **29 emplois**
7 500 € à l' **Entreprise Mangin Ludovic** à Lérrouville pour la **création d'un emploi en C.D.I.**

Interventions Départementales en faveur du tourisme

Octroi de subventions, pour un montant total de **155 662 €**, réparties comme suit :

Hotellerie classée et hôtellerie restauration - Restauration

SARL A.S. – Patati Patata à Bar-le-Duc	10 365 €
M. Jean-pierre CHODORGE	3 950 €
Hôtel Bellevue à Clermont en Argonne	
SAS Hôtel de la Sirène à Etain	3 510 €
SARL Hostellerie de l'Isle en Bray à Montbras	25 000 €
M. Patrice GILBIN – Hôtel du Commerce à Stenay	17 500 €

SARL Trynite – Auberge des Tilleuls à Stenay	1 615 €
SARL Jeanne d'Arc à Vaucouleurs	14 924 €
SARL Prunellia – à Verdun	9 310 €
SAS Maclerve – Restaumarché à Verdun	25 000 €
Madame Jeanne Marie HERGOTT – Hôtel Restaurant Le Village Gaulois à Marre	9 360 €
Hotellerie de plein air	
SARL Madrigal – à Verdun	12 000 €
Caractérisation et Innovation	
Mme Corinne CANOVA – « Les Seringuas » à Ancerville	5 564 €
TOTAL	138 098 €

Demande d'aide à l'installation – ouverture d'un nouveau bureau

Une subvention de **10 000 €** est octroyée à **France3 à Bar-Le-Duc** au titre des **investissements immobiliers et équipements** à réaliser, d'un coût de **100 400 € H.T.**

NTIC et projets innovants

Plan de financement – Expérimentation courants Porteurs en Ligne dans 2 collèges

Est approuvé le plan de financement d'un montant de **25 083.61 €** pour l'expérimentation Courants Porteurs en Ligne dans les **collèges Jean d'Allamont de Montmédy et Les Tilleuls de Commercy.**

M. le Président est autorisé :

- à solliciter l'Etat au titre du FNADT pour un montant de **15 000 €** soit 59.80 % du montant prévisionnel de l'opération s'élevant à **25 083.61 € HT (30 000 € TTC)**
- à signer tous les documents nécessaires à l'obtention de la subvention.

Plan de financement – Assistance à maîtrise d'ouvrage réseau haut débit de solidarité

Le plan de financement d'un montant de **200 000.00 €** relatif à l'assistance à maîtrise d'ouvrage technique, juridique et financière pour la mise en œuvre du réseau haut débit de solidarité en Meuse est approuvé.

M. le Président du Conseil Général est autorisé :

- à solliciter le Conseil Régional pour un montant de **80 000.00 €**, le GIP Objectif Meuse pour un montant de **55 000.00 €**, l'Etat au titre du FNADT pour un montant de **25 000.00 €**
- à signer tous les documents nécessaires à l'obtention de ces subventions.

AFFAIRES EUROPEENNES

Financement des travaux 2006 de valorisation des sites de mémoire

La Commission approuve :

- le projet de travaux 2006 de valorisation de sites de Mémoire (Forts de Vaux et de Douaumont et Citadelle basse de Verdun).
- le plan de financement prévisionnel suivant :

Valorisation des sites de Mémoire	
FEDER – Objectif 2	128 220.00 € (soit 10.61%)
Conseil Régional	483 352.00 € (soit 40%)
Conseil Général	596 810.08 € (soit 49.39%)
TOTAL	1 208 382.08€ HT

Financement relatif à la création de vélo route le long du canal de la Meuse

La Commission Permanente approuve :

- le projet d'aménagement d'un vélo route le long du Canal de la Meuse entre Lacroix sur Meuse et Koeur la Petite,
- le plan de financement prévisionnel suivant :

FEDER – Objectif 2	100 000.00€ (soit 14.95%)
DRT	150 000.00€ (soit 22.43%)
FNADT	150 000.00€ (soit 22.43%)
Conseil Régional	133 779.00€ (soit 20%)
Conseil Général	135 117.00€ (soit 20.19%)
TOTAL	668 896.00€ HT